

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR
L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment certifiée conformément à l'article 36 du Règlement. Elle porte sur toute la question de l'assurance-chômage.

Les pétitionnaires prient instamment le gouvernement d'adopter immédiatement les recommandations faites par le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration dans son 1^{er} rapport à la 33^e législature et de ne pas mettre en application les changements proposés concernant la caisse d'assurance-chômage, changements qui priveront jusqu'à un million de Canadiens de prestations d'assurance-chômage.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, j'interviens moi aussi pour la même raison. J'ai en main une pétition dûment certifiée par le greffier conformément à l'article 36 du Règlement. Les pétitionnaires rappellent qu'un million de Canadiens perdraient leur droit aux prestations de chômage à cause des changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage.

Ils demandent que les recommandations du rapport que le comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration a déposé au cours de la deuxième session de la trente-troisième législature soient adoptées.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, je souhaite déposer, à la Chambre, une pétition signée par plusieurs citoyens et contribuables canadiens exceptionnels que le projet de loi sur l'assurance-chômage inquiètent profondément.

Ces citoyens ne veulent pas que la Chambre modifie le régime de l'assurance-chômage en fonction de l'Accord de libre-échange qui mettra fin au rôle que ce régime a joué dans l'histoire de notre pays.

Ces gens ont pris le temps de signer cette pétition et de venir la porter au Parlement dans l'espoir que chacun à la Chambre prendra la peine de les écouter très attentivement car ils souhaitent avec moi que cette question devienne hautement prioritaire au sein du gouvernement.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, moi aussi je voudrais essayer de faire entendre raison aux députés d'en face, si c'est possible. Je n'en suis pas sûr. J'ai une pétition signée par un certain nombre de Canadiens inquiets des changements à la Loi sur

Pétitions

l'assurance-chômage, qui feront qu'environ un million de Canadiens cesseront d'avoir droit aux prestations.

Ils mentionnent également que lors de la campagne électorale de novembre 1988, il n'a jamais été question de l'assurance-chômage. Il y a beaucoup de Canadiens préoccupés par ces changements et par l'honnêteté et l'intégrité du gouvernement. Ils espèrent que le gouvernement va se ressaisir et écouter ce qu'on lui dit.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma pétition s'adresse également aux esprits torturés de l'autre côté et elle a trait à la Loi sur l'assurance-chômage.

Les pétitionnaires sont déçus de constater que, au cours de la dernière campagne électorale, le gouvernement fédéral n'a pas fait allusion aux changements au régime d'assurance-chômage. Ils signalent que la seule position gouvernementale annoncée publiquement reflète la recommandation du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration—les trois partis y sont représentés—visant l'amélioration des avantages, les réductions et les délais de carence.

A ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement adopte immédiatement les recommandations du premier rapport du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration à la deuxième session de la 33^e Législature, et qu'il rejette toute proposition d'utiliser la caisse d'assurance-chômage pour financer les programmes essentiels de recyclage.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition, conformément à l'article 36 du Règlement, au nom d'un certain nombre de personnes de Kamloops, en Colombie-Britannique, des Canadiens éminents, qui craignent que les changements que le gouvernement propose d'apporter à la Loi sur l'assurance-chômage empêchent jusqu'à un million de Canadiens par année de recevoir des prestations d'assurance-chômage. La liste de leurs griefs est longue et je ne les mentionnerai pas tous aujourd'hui. Je prendrai quelques jours pour le faire, un petit peu à la fois.

Ils demandent essentiellement au gouvernement d'adopter immédiatement les recommandations que le comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration lui a présentées dans son premier rapport de la deuxième session de la 33^e législature et de rejeter toute proposition visant à financer les programmes de recyclage.